



Votre portail d'information sur le secteur agricole de l'Afrique de l'Ouest

Mot du Commissaire

C'est avec un réel plaisir et une légitime fierté que j'introduis la première newsletter pour ECOAGRIS. Les cinq années de mon mandat que j'ai passées à la tête du Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau en qualité de Commissaire auraient eu pour moi un goût d'inachevé si ce programme n'en était resté qu'au stade d'une belle idée ! En effet, elles m'ont confronté aux réalités de notre région qui se caractérisent par des crises alimentaires et nutritionnelles à répétition. Mais elles m'ont également révélé que l'Afrique de l'Ouest dispose de suffisamment de ressources humaines et naturelles pour assurer sa sécurité alimentaire et nutritionnelle et pour atteindre sa souveraineté alimentaire. En effet, la diversité agro-écologique de notre espace lui offre un potentiel agricole varié (productions végétales, animales, halieutiques etc.) avec des régions en surproductions alimentaires alors que d'autres connaissent des déficits permanents. Pour lever ce paradoxe, nous devons disposer d'informations actualisées et fiables sur le secteur agricole de notre région. ECOAGRIS, qui est le Système d'Information sur le

Secteur Agricole de la CEDEAO a vu le jour à cet effet, après de larges concertations avec les différentes parties prenantes régionales. Le dispositif sera opérationnel très prochainement grâce à l'engagement de l'ensemble des collaborateurs de la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural, de l'Union Européenne, du FIDA et de l'UNOPS. Il permettra de pallier le manque d'informations sur le secteur agricole et de faciliter les échanges de nos produits agricoles qui sont très variés. Je voudrais ici remercier les Etats Membres qui se sont pleinement engagés dans ce programme qui, j'en suis sûr marquera un tournant décisif dans la résolution des crises alimentaires et nutritionnelles qui sévissent dans notre espace communautaire. Je suis conforté d'avoir été un artisan de la mise en place d'ECOAGRIS et je termine mon mandat avec le sentiment d'avoir été utile aux décideurs conformément aux instructions contenues dans le document de la Politique Agricole de la CEDEAO (ECOWAP), à tous les autres acteurs des filières agricoles ainsi qu'aux populations vulnérables de notre région. Je vous souhaite à tous une excellente année 2012 et une bonne lecture !

Mr. Ousseini SALIFOU

Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.



Avec la mise en place de ECOAGRIS dans le cadre du Programme de Facilité Alimentaire UE/FIDA/CEDEAO, la CEDEAO réalise une avancée significative dans sa lutte pour la sécurité alimentaire de la région



ECOAGRIS est le Système d'information sur le Secteur Agricole de la CEDEAO. ECOAGRIS a été conçu pour être un instrument dynamique de suivi de l'agriculture en Afrique de l'Ouest. La finalité d'ECOAGRIS est de permettre aux décideurs de la région de disposer et d'utiliser des données et analyses fiables et

actualisées en vue d'une meilleure formulation et d'un meilleur suivi des politiques et stratégies de développement agricoles. In fine, de mieux gérer les questions de sécurité alimentaire dans la région ; ECOAGRIS se définit également comme un outil de promotion des échanges commerciaux entre tous les acteurs (publics et privés) du monde

agricole de la Communauté. C'est donc un instrument au service de la région ouest africaine fondé sur une source d'indicateurs et de données fiables pour renforcer les capacités d'analyse et d'intervention des acteurs régionaux publics et privés du secteur agricole et agro-alimentaire.

DANS QUEL CONTEXTE ECOAGRIS S'INSCRIT T-IL ?

Au regard des insuffisances des dispositifs d'information existants et avec l'avènement de ECOWAP (Politique Agricole Commune de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest) de la CEDEAO) / PDDAA (Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine), la CEDEAO a, en collaboration avec les institutions partenaires, décidé de mettre en place un système d'information intégré sur le secteur agricole « ECOAGRIS ».

Le processus de conception du « Système régional d'information sur le secteur agricole » (ECOAGRIS) a démarré en 2007. Il a connu plusieurs étapes, dont :

- la définition et la validation de la note conceptuelle de sa mise en œuvre au niveau régional et national (Ouagadougou, Mai 2007) ;
 - l'adoption des principes directeurs (Cotonou, Avril 2008) ;
 - l'adoption des objectifs et des résultats de ECOAGRIS (Dakar, Juin 2009) ;
 - la validation d'une note d'orientation (Abuja, Août 2009) ;
- et enfin la réunion de Cotonou sur la formulation du cahier des charges définitif de

la mise en œuvre du système ECOAGRIS (3 au 8 octobre 2010).

En réponse à la crise alimentaire de décembre 2008, l'Union Européenne a initié la «Facilité Alimentaire» (EUFF) pour une période de 3 ans allant de 2009 à 2011. Dans le cadre de cette facilité alimentaire, un programme régional de facilité alimentaire intitulé « Programme de Facilité Alimentaire UE-FIDA-CEDEAO » a été mis en place.

La phase pilote de ce programme est actuellement mise en œuvre au Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger et Sénégal par la CEDEAO et le FIDA.

L'objectif général de ce programme est de renforcer l'intégration régionale par un appui visant à améliorer l'accès à la nourriture et la sécurité alimentaire dans la région.

Le Programme de Facilité Alimentaire UE-FIDA-CEDEAO se concentre sur trois composantes :

La composante A vise à accroître la productivité grâce à la disponibilité et à l'accès à des semences améliorées de riz, de maïs, d'arachides, de manioc et autres tubercules, et d'autres cultures de base

régionales, moyennant le renforcement des capacités de production et de distribution dans la région. Cette composante sera mise en œuvre par le FIDA à travers ses projets dans les pays concernés.

La composante B, mise en œuvre par l'ICRISAT, est centrée sur le renforcement de la production de sorgho et de mil dans l'ensemble de la région, pour faire face à de graves problèmes de sécurité alimentaire dus à une faible pluviométrie qui a considérablement réduit les récoltes de sorgho et de mil en 2009.

La Composante C, qui est la composante CEDEAO, vise à aider la région ouest africaine à se doter de moyens pour soutenir et gérer les interventions régionales dans le cadre de la politique agricole commune ECOWAP. ECOAGRIS en constitue l'une des activités phare.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante C du Programme Régional de Facilité Alimentaire, la CEDEAO a, en collaboration avec les institutions partenaires, décidé d'opérationnaliser le système ECOAGRIS et mettre en place la Composante Sécurité Alimentaire du système d'information.



**PROGRAMME RÉGIONAL
DE FACILITÉ ALIMENTAIRE**



ECOAGRIS EST EXÉCUTÉ PAR :





COMMENT ECOAGRIS A-T-IL ÉTÉ ÉLABORÉ ET SUR QUELS PRINCIPES?

La CEDEAO a délibérément opté pour une démarche participative et à impliqué les acteurs du secteur agricole des Etats Membres dans toutes les étapes d'élaboration et de mise œuvre d'ECOAGRIS. Ainsi, c'est de manière consensuelle et fédérative que la Note Conceptuelle de sa mise en œuvre au niveau national et régional a été définie et validée, que ses principes directeurs ont été adoptés, que la note d'orientation pour sa mise en œuvre effective a été validée. C'est également de façon participative qu'en Avril 2008, la Task Force d'ECOAGRIS a adopté à Cotonou les principes majeurs pour régir la production,

la gestion et l'accès aux données générées par les différents systèmes et dispositifs tant au niveau national que régional. D'autre part, une évaluation conjointe entre la CEDEAO et les systèmes d'information opérant dans le domaine de la sécurité alimentaire dans les sept Etats Membres actuellement bénéficiaires du programme a permis de définir l'architecture générale du système d'information ECOAGRIS, d'identifier les bases de données à créer ou à améliorer et de cerner avec eux les besoins en équipements de Technologie de l'Information et de la Communication dont ils devaient être dotés.



QUELS SONT LES PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION D'ECOAGRIS, LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE SECTEUR AGRICOLE DE LA CEDEAO ?

AXES	PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION
A Statistiques macroéconomiques	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des politiques nationales et régionales : politiques financières, budgétaires et monétaires • Suivi périodique des débats internationaux importants et des décisions prises : l'évolution des tendances politiques et économiques internationales relatives aux politiques de développement.
B Système d'information concernant la production agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Production agricole • Disponibilités et déficit alimentaires • Bilans alimentaires (nationaux et régionaux)
C Système d'information sur les marchés	<ul style="list-style-type: none"> • Liaison entre les instruments et les systèmes disponibles pour permettre le suivi des flux transfrontières de biens, de produits et de services, concernant principalement les produits agricoles et agroalimentaires • Production et diffusion de produits d'information sur les marchés et les flux de produits, de biens et de services dans la région de la CEDEAO
D Systèmes d'alerte rapide	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un cadre harmonisé pour l'analyse des vulnérabilités régionales (informations sur les disponibilités alimentaires et l'accès à la nourriture) • Réalisation d'une analyse de la vulnérabilité liée à l'alimentation et à la nutrition (suivi des cultures, des ressources en eau, des zones de pâturage, des ravageurs, etc.)



PROGRAMME RÉGIONAL DE FACILITÉ ALIMENTAIRE



ECOAGRIS EST EXÉCUTÉ PAR :



**Mr. Alidu WIRBA**

Head Office UNOPS Nigeria

**ECOAGRIS**
Staff**Mr. Haya DADE**Programme Coordinator
Officer

Le partenariat UNOPS/CEDEAO pour la mise en place d'ECOAGRIS

Afin d'accélérer le processus de mise en œuvre de la Composante CEDEAO du programme régional de Facilité Alimentaire UE-FIDA-CEDEAO, la Commission de la CEDEAO a noué un partenariat avec l'UNOPS. L'UNOPS est une Agence des Nations Unies qui fournit des services d'appui à la gestion de projets

aux Institutions Gouvernementales, aux institutions financières internationales, aux organisations non gouvernementales en offrant des solutions uniques centrées sur les résultats avec une mise en œuvre des projets de façon rapide, efficace, transparente et responsable. L'UNOPS a mis en place une équipe d'experts chargée de la mise en œuvre

d'ECOAGRIS. Cette équipe est opérationnelle depuis Octobre 2011. Basée à Abuja, Nigéria, elle travaille en étroite collaboration avec le Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la Commission de la CEDEAO et sa mission est prévue s'achever d'ici fin Mars 2012.

QUOI DE NEUF ?

L'appel d'offre international pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'étude pour l'appui à la mise en œuvre du système d'information sur le secteur agricole de la CEDEAO (ECOAGRIS) dans les 7 pays membres du Programme Régional de Facilité alimentaire EU - FIDA - CEDEAO est en cours de dépouillement. La procédure d'acquisition des

équipements informatiques et logiciels pour les structures productrices des données sur le secteur agricole dans les 7 Etats Membres bénéficiaires du Programme Régional de Facilité Alimentaire UE-FIDA-CEDEAO est achevée. Le matériel est prévu être livré très prochainement dans ces structures. Les appels d'offres nationaux pour les travaux de câblage des réseaux locaux et de

leur interconnexion pour la mise en œuvre du Système d'Information sur le Secteur Agricole de la CEDEAO dans les 7 Etats membres du Programme Régional de Facilité Alimentaire UE-FIDA-CEDEAO a été publié et la date de clôture des soumissions est fixée au 20 janvier 2012 à 17H (heure locale au Nigeria). Ils peuvent être consultés sur le site :

<http://www.unops.org/english/whatwened/Pages/currentbusinessopportunities.aspx>

LE DÉLAI DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL POUR LES TRAVAUX DE CÂBLAGES DES RÉSEAUX LOCAUX ET DE LEURS INTERCONNEXION AU **BÉNIN EST PROROGÉ JUSQU'AU 10 FÉVRIER 2012**

**PROGRAMME RÉGIONAL
DE FACILITÉ ALIMENTAIRE**

ECOAGRIS EST EXÉCUTÉ PAR :

